



ARRÊTÉ DU MAIRE N° 17 / 2025

portant réglementation de la circulation
dans la rue de l'Ehn
Fête de quartier du dimanche 08 juin 2025

Le Maire de la Commune d'INNENHEIM,

VU la loi modifiée n° 82-213 du 2 mars 1982 relative aux droits et libertés des collectivités locales ;

VU les articles L.2212-2, L.2213-1 et L. 2122-28 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

VU les articles R110-1 et suivants, R 411-21-1 et suivants, R 417-10 et suivants du Code de la Route ;

VU la demande de Mme Céline OFFENBURGER, sollicitant l'autorisation d'occuper le domaine public afin d'organiser une fête de quartier des habitants du Lotissement «*le Rosenmeer I*», rue de l'Ehn, le dimanche 08 juin 2025 ;

CONSIDERANT qu'il y a lieu de prendre toutes les mesures nécessaires pour permettre le bon déroulement de cette manifestation pour d'une part, ne pas entraver la circulation et d'autre part, assurer la sécurité publique ;

ARRÊTE

Article 1 : Mme Céline OFFENBURGER est autorisée à occuper le domaine public, rue de l'Ehn, avec les participants, pour l'organisation d'une fête de quartier, **le dimanche 08 juin 2025 de 11 h à 24 h.**

La circulation et le stationnement des véhicules seront interdits dans la rue de l'Ehn durant cette plage horaire à l'exception des véhicules des services de sécurité et de secours, et des riverains devant se déplacer par nécessité absolue.

L'accès des services de secours et de sécurité devra être possible pendant toute la durée de la manifestation.

Article 2 : L'organisateur des festivités mettra en place les panneaux de signalisation réglementaires afin de signaler la rue interdite à la circulation.

Article 3 : Le présent arrêté sera affiché à l'entrée de la rue de l'Ehn et porté à connaissance des riverains par les organisateurs.

Article 4 : Ampliation du présent arrêté sera adressé à :

- M. le Sous-Préfet de l'Arrondissement de Sélestat-Erstein
- M. le Commandant de la Brigade de Gendarmerie d'Obernai
- M. le Chef de la Police Pluricommunale à Obernai
- M. le Chef de Section des Sapeurs-Pompiers Innenheim
- M. le Chef du Groupement Sud du SIS à Obernai
- Mme Céline OFFENBURGER, organisatrice
- Affichage
- Archives.

Fait à Innenheim, le 02 juin 2025

Le Maire,
Jean-Claude JULY.

